



Soutien à l'achat de voitures électriques

Quoi?

La Municipalité offre 5% du prix d'achat d'un véhicule 100% électrique (propulsion hybride exclue) acquis auprès d'un des concessionnaires de la Ville. L'aide est plafonnée à 2500.-.

Comment?

En complétant et nous faisant parvenir, dans un délai de 3 mois à compter de la date d'achat, le [formulaire de demande d'aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique](#), accompagné de la facture originale et de la preuve de paiement.

Plus d'informations?

- [Directive](#) concernant l'aide au financement pour l'achat d'un véhicule automobile 100% électrique
- Tout savoir sur le [paquet d'aides financières](#)

Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter les [services techniques](#).